

femmes  
d'ici

JAN. 1979 VOL. 13 NO 5

- les assurances
- la sculpture
- la santé



association féminine  
d'éducation et d'action sociale

### EQUIPE DE REDACTION

rédaçtrice en chef  
Lise G-Lectric  
rédaçtrices  
Eliane Pelletier  
Annette V-Legault  
Thérèse Nadeau  
secrétaire-coordonnatrice  
Yvonne C-Gawthier

### COLLABORATEURS

Solange Gervais  
Lise Houle  
Christiane Gagné  
comité des arts ménagers  
office de protection  
du consommateur  
Yvette Beaudry

illustrations  
Francyne Lessard

photos  
Richard Parent

PAGE COUVRIURE  
Photo Richard Parent

RESPONSABLE DU TIRAGE  
Rachel T-Lafresnee

Abonnement  
1 an (10 numéros) \$5.00

DépSt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0705-385T

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement no 277

imprimé aux ateliers de  
l'imprimerie de la Rive Sud itée

publication de  
L'Association Feminine d'Éducation  
et d'Action Sociale  
180 est, Dorchester, Suite 200  
Montréal, Québec  
H2X 1N6  
Tel. : 86É-1813



# Sommaire

Editorial / Ginette Voyer-Gagnon	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Christiane Bérubé-Gagné	4
Consommation / Diane Marcoux, O.P.C.	14
En Vrac / Marie Claire Lesage	15
La grille / Yvette Beaudry	15
Aller-retour / Lise Girard-Leduc	16
Question / Solange Gervais	17
Les manchettes / Annette V. Legault	18
Bouquin / Thérèse Bastrash	19
Babillard / Lucie Marchessault-Lussier	19
souhaits du jour de l'an	5
l'assurance, casse-tête à notre portée	
Lise Houle	6
la santé... une façon de vivre	
Mariette Duhaime	8
Ses femmes et l'économie régionale	
Eliane Pelletier	10
le retour aux études d'une mère	
Madeleine Howard-Egré	11
on sculpte	
Francine Richard-Dallaire	12

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

### Poème sans nom

N.D.L.R. : La rédaction s'excuse auprès des lecteurs de "Femmes d'ici" pour ne pas avoir identifié le poème publié au dos de la couverture de la revue de décembre. Ce poème de Marie Noël s'intitule "Berceuse de la Mère-Dieu", il est tiré de "Rosaire des joies" publié aux éditions Stock.

### L'année internationale de l'enfant



### SOLUTION NO 12

1	B	A	L	C	O	N	T	O	N	L	
2	A	A	A		R	E	C	I	M	E	
3	L	I	N	T	E	A	L	R	E	A	
4	U	N	C	I	N	E	S	E	R	T	
5	S	C	E	N	E	S	E	S	R	A	
6	T	A		E	T	A	I	L	L	I	T
7	R	S	V	P		O	I	N	T	M	A
8	A	I		O	R	N	E		S	O	L
9	D	R	O	I	T	S		E	T	N	A
10	E	O	L	I	E		T	E	M	O	I
11	N	O	I	R	E		V		R	A	T
12	D	N		A	R	M	E		E	L	E

"lorsque  
l'enfant  
paraît"

Par Ginette Voyer-Gagnon



"Lorsque l'enfant paraît,  
Le Cercle de famille s'agrandit  
Et l'on applaudit à grands cris. . ."

Ces mots d'un poème de Charles Péguy, maintes fois entendus, au cours de ma jeunesse, me trottent dans la tête, en ce début de l'Année consacrée internationalement à l'Enfant.

Ces mots reflètent bien ce qui se passe généralement, lorsqu'un nouveau bébé arrive dans une famille. Les autres enfants, les grands-parents, les oncles, les tantes, les amis entourent la maman radieuse et le papa tout fier. Chacun y va de ses commentaires sur le tout-petit, essayant de lui trouver une ressemblance quelconque, lui prédisant telle ou telle caractéristique physique ou autre. Une naissance, c'est l'occasion de faire la fête.

Pourquoi une telle joie, même si l'on est conscient de la responsabilité que comporte l'éducation d'un être humain ?

C'est qu'un enfant, c'est la vie toujours renouvelée, c'est l'espoir de la continuité dans le temps. Un enfant, c'est le témoignage vivant de l'amour qui unit un homme et une femme. Pour beaucoup de couples, et particulièrement, beaucoup de femmes, l'enfantement permet d'atteindre la plénitude de l'accomplissement physique. Un enfant, c'est le motif pour le couple à se construire un foyer confortable, chaleureux, accueillant et que l'on cherche à garder uni.

Un petit enfant, dans la maison apporte gaieté et spontanéité. Son rire, son gazouillis, sa confiance, sa franchise, son goût et l'exploration font vite oublier les veilles et les soucis qu'engendré sa venue. Que de Noël nous seraient apparus ternes, à mon mari et à moi, sans l'émerveillement des enfants qui découvriraient les trésors de l'Arbre et les surprises que nous leur avons préparées.

Un enfant, c'est la concrétisation d'un projet et son évolution. Le premier sourire, la première dent, les premiers pas, les premières phrases, la première journée d'école, la première communion, les succès scolaires, l'adolescence, le choix d'un métier, le premier amour ! Un enfant, c'est l'intelligence qui s'éveille, c'est la volonté qui se développe et s'affirme. Un enfant, c'est la vie !

Combien de pères, combien de mères ont-ils vu réaliser dans leurs enfants leurs rêves les plus chers ? Un garçon, une fille qui fait sa marque dans la vie, c'est souvent un sujet de fierté plus grand que les initiatives des parents eux-mêmes. Quand vient la vieillesse, un enfant, c'est l'attente d'un téléphone, d'une lettre; c'est l'assurance que quelque part, quelqu'un pense à soi de temps à autre.

Par l'enfant, chacun de nous transmet les valeurs humaines et morales qui le guident, les modes de vie et de pensée qui marquent une époque et un milieu. Les enfants sont nécessaires à l'équilibre d'un peuple; ils sont assurance de continuité mais aussi de renouveau, d'adaptation. Si, un jour, on ne faisait plus d'enfant, l'évolution dans la recherche humaine, scientifique et technique se frapperait à un cul-de-sac. Un enfant, c'est l'assise sur laquelle se bâtit une nation ! Un enfant, c'est l'Avenir pour le monde entier !

Et pourtant, il y a encore dans le monde, des enfants qui sont mal nourris, mal vêtus, mal logés. Il y a encore des enfants qui ont soif d'amour et qui endurent de grandes souffrances physiques et morales, à cause de la famine, la pauvreté, les mésententes conjugales. Il y a des enfants pour qui la misère est l'avenir, parce qu'ils sont nés dans un milieu où le chômage, la maladie, les petits revenus se perpétuent de génération en génération. Il y a des enfants qui, très jeunes, apprennent la révolte et la violence parce que la société leur apporte aigreur plutôt que douceur. Il y a des enfants qui meurent parce que leur mère ne connaît que le désespoir d'une vie sans issue. Il y a des enfants qui ne naissent pas parce que leur venue dérangerait trop. . .

Pourquoi, en 1979, nous, membres de l'AFEAS, ne prendrions-nous pas conscience de l'importance des enfants dans nos vies, dans notre milieu. Les jours où nous nous sentirons écrasées par les responsabilités et les problèmes que nous occasionnent nos "bouts de choux" ou nos grands adolescents, demandons-nous quels seraient nos sentiments s'ils nous étaient enlevés, sans avertissement. Réfléchissons à ce que nous pouvons faire, dans notre famille, notre milieu, pour que chaque enfant y soit mieux aimé, mieux accepté pour ce qu'il est et représente. C'est à nous, femmes plus informées, qu'il revient de susciter autour de nous cet éveil sur l'Avenir que sont les enfants d'aujourd'hui et de demain ! «

# Billet

## Je croyais

Par : Eliarte Pelletier

Je croyais que c'était ailleurs qu'on profitait d'un poste officiel à la tête d'une municipalité pour assouvir une vengeance, une rancune.

Je croyais que c'était ailleurs que l'esprit de parti peut tellement aveugler qu'il empêche tout jugement, toute équité et qu'il engendre la peur.

Je croyais que c'était ailleurs qu'on laisse un homme seul.

Je croyais que chez-nous, les gens s'aimaient. Je croyais qu'ils avaient le sens de la collectivité et qu'un des membres dans le besoin trouvait soutien, chaleur, appui et compréhension de la part des contribuables.

Je croyais que chez-nous, les gens s'aimaient et qu'une catastrophe, un malheur pouvait rallier toute la communauté.

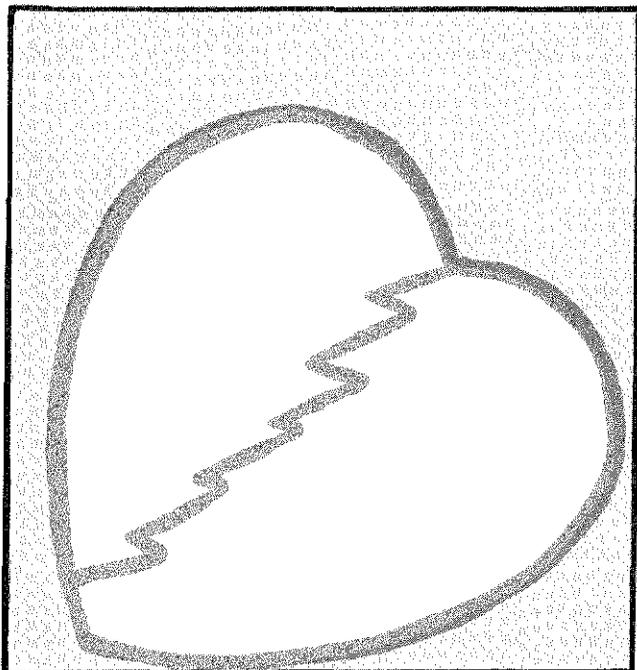
Je croyais que chez-nous, ceux qui assument des responsabilités pouvaient être assez objectifs pour être justes et équitables.

Chez-nous, je n'ai vu qu'ignorance, injustice, méfiance, mépris, entêtement, rancune et haine.

Chez-nous, je n'ai vu qu'insouciance, égoïsme, indifférence, rapacité et peur.

Chez-nous, je n'ai vue que solitude, désarroi, détresse et désespoir.

Je croyais que chez-nous, dans mon patelin on pouvait être heureux. . «



# femme

## égalité et

## indépendance

Par : Christiana Bérubé-Gagné

Pour les québécoises, "Égalité et Indépendance", quel titre si on pense qu'il s'associe à un document de travail sur la condition féminine ! Dans ce volumineux rapport de plus de 350 pages, nous retrouvons plusieurs recommandations ou mesures visant à amener graduellement la femme québécoise à devenir égale à l'homme, autonome et indépendante financièrement. Les trois principaux buts dans ce rapport sont :

- 1 — Changer les mentalités en vue d'un ordre social plus humain, un meilleur partage dans les activités sociales. Ce but sera atteint par une ctésexisation des rôles, une éducation la moins conditionnée possible et une meilleure orientation en milieu scolaire pour les filles.
- 2 — Repenser l'organisation sociale et ceci en offrant aux femmes des conditions de travail aussi alléchantes que celles offertes aux hommes.
- 3 — Associer toutes les québécoises aux décisions de la collectivité soit par leur participation aux structures politiques et aux structures syndicales.

Concrètement, comment devraient se réaliser ces changements d'attitudes ? Principalement :

- En permettant aux femmes de combiner leur vie familiale et leur vie de travail à l'extérieur en offrant
    - a) des services de garde appropriés
    - b) un congé parental
  - En instituant l'égalité dans le mariage en permettant aux femmes :
    - a) de garder leur nom de feune fille
    - b) de choisir de concert avec le mari le lieu de résidence de la famille
    - c) de partager les droits acquis durant le mariage.
  - En donnant droit aux femmes au travail rémunéré par des actions concrètes contre la discrimination au moment de la sélection d'employés ou de la promotion à un poste supérieur.
- « En faisant en sorte que les média mettent plus de ressources pour couvrir les champs féminins.
- En combattant la violence faite aux femmes. Considérer comme victimes et non comme coupables les femmes ayant subi un assaut sexuel.

Plusieurs de ces recommandations nous sont familières et rejoignent nos préoccupations. L'Aféas est un mouvement de participation qui mise et travaille beaucoup sur le changement des mentalités. Ce n'est pas le temps de lâcher, nos demandes commencent à porter fruit •

Réf.: (1) la Presse, U/9/7S  
(2) Conférencier presse, 23/10/78, Lancement du Dossier Égalité et Indépendance.

# SOUHAITS DU JOUR DE L'AN

## de l'exécutif provincial

Qu'ensemble nous formions une chaîne d'amitié dont le dynamisme stimulera toutes les "Femmes d'ici" à s'intéresser de plus près aux questions qui touchent toutes les femmes.

**Lucie Marehesseault-Lussier**  
vice-présidente



L'an 78 s'est envolé, l'an 79 est déjà là, plein de promesses, d'espoir, de renouveau, plein aussi de difficultés, revers, défis. Les situations changent, évoluent, de même que les solutions aux problèmes et ceci grâce à notre enrichissement continu, à nos acquis nouveaux, à nos lectures récentes et à nos relations nouvelles. C'est donc dans cet esprit que je nous souhaite à nous toutes la simplicité dans nos relations avec nos membres Aféas, une plus grande capacité d'écoute de l'autre, la foi dans nos buts, l'espoir d'arriver à changer nos mentalités et à améliorer la condition des femmes québécoises. Que vos familles continuent d'être généreuses en acceptant et comprenant vos absences et qu'elles s'abreuvent à votre satisfaction et votre rayonnement !

**Christiana Bérubé-Gagné**  
vice-présidente



### Une première à l'Aféas

C'est une première à l'Aféas d'avoir cette chance d'adresser ce message du Nouvel An à toutes nos femmes sans exception.

A chacune, meilleure et longue vie grâce peut-être à vos études de septembre, novembre et décembre et avec un peu d'artifice parce qu'il y a eu octobre. Egalement, longue vie "assurée" si vous n'oubliez pas janvier. . . Et je fais les vœux, avec vous, d'une formation à votre mesure et d'un engagement réel dans votre communauté.

Bonne persévérance, patiente habileté dans la créativité, dans la sculpture et même dans la "frivolité" sans oublier la consommation ! De plus, bonne chance pour réagir au féminin dans nos priorités d'action.

En mon nom et au vôtre, à l'équipe de la revue, au personnel du secrétariat, à nos pionnières, à notre armée d'avant garde, nos dirigeantes, reconnaissance et meilleurs vœux !

**Solange Gervais**  
présidente générale

A l'aurore de cette nouvelle année, je viens vous souhaiter à vous toutes, membres AFEAS, ainsi qu'à toutes vos familles une heureuse année. Que toutes les actions que vous entreprendrez soient des plus fructueuses en réalisations de toutes sortes et qu'elles fassent rayonner autour de vous la paix, la joie et le bonheur.

**Lucille Bellemare**  
conseillère



A cette époque de l'année, on fête la joie, le partage, l'amour, la paix ... A cette occasion, je veux formuler le vœu que chacune des lectrices de "Femmes d'ici" connaisse la joie dans le partage de leur connaissance, le bonheur dans le souci du mieux-être des autres et la satisfaction de constater qu'à cause de leur engagement, les femmes du monde s'aiment un peu plus. Bonne et heureuse année !

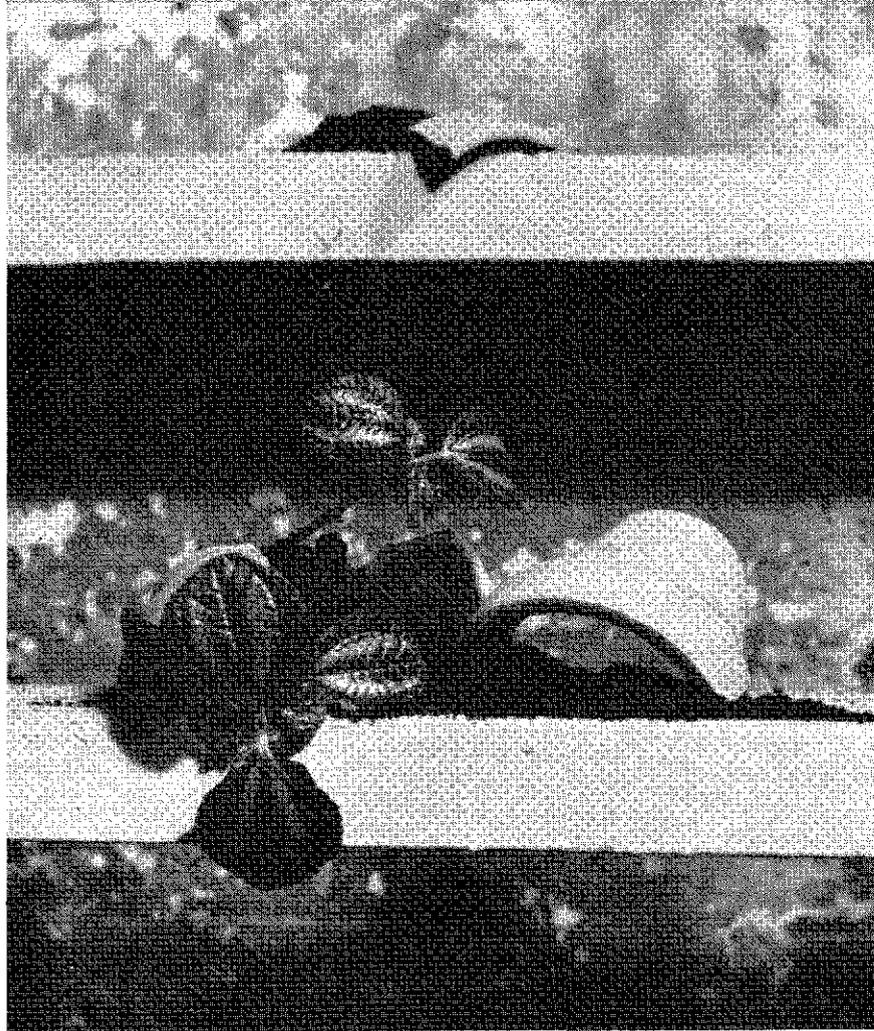
**Marcelle B.-Dalpé,**  
conseillère.



Chacun possède en soi les ressources propres à faire son bonheur et celui de son entourage. Chacun de nos gestes est commandé par une échelle de valeurs dont on est plus ou moins conscient. Que 1979 permette aux membres de PAFEAS de progresser dans la découverte de leur potentiel et la compréhension des valeurs qu'elles privilégient. Aux 36,000 membres de l'AFEAS et à leurs familles, une merveilleuse année !

**Ginette Voyer-Gagnon,**  
conseillère.





# L'ASSURANCE CASSE-TÊTE À NOTRE PORTÉE

Par : Lise Houle

Ne me parlez pas des assurances. Je n'y comprends rien et je ne veux pas en entendre parler. Si on en a ? Bien sûr que oui, elles nous coûtent assez cher. Lesquelles ? Attendez que j'y pense car c'est mon mari qui s'occupe de ça à la maison. Nous sommes assurés je crois pour le feu, le vol, la responsabilité. . . mon mari l'est aussi évidemment. Et vous ? Qui moi ? Vous voulez rire ? Pourquoi serais-je assurée ? Mon mari me dit souvent : "Yvette, tu vaux bien plus cher en vie que morte, arranges-toi pour rester longtemps de notre bord". Je pense qu'il a un peu raison. Si je décédais, Hubert devrait payer quelqu'un pour garder les enfants, faire le ménage, la cuisine. Tout cela lui coûterait une petite fortune. En a-t-il les moyens ?

Il n'est pas rare d'entendre de tels propos car les assurances c'est un domaine où la plupart des gens se sentent très mal à l'aise. D'abord à cause de leur quantité; toutes sortes d'assurances existent sur le marché pour couvrir une variété de risques : mort, accident, feu, vol, retraite, maladie, etc.. . On s'arrache souvent les cheveux sur la tête en essayant de déchiffrer les textes des polices d'assurances écrits par des avocats dans des termes juridiques.

Il est d'abord très important de savoir quel genre d'assurance on possède car chacune d'elles comporte des caractéristiques, des avantages et des inconvénients qui lui sont propres. Ces derniers nous apportent toujours des petits problèmes lorsque vient le temps de bénéficier d'une assurance. Si vous n'avez pas le courage de lire en entier vos polices, vérifiez au moins ce pour quoi vous n'êtes pas assurés. Toutes les polices d'assurance ont certaines restrictions.

Quel montant doit-on investir dans l'assurance-vie ? Question à laquelle il est difficile de répondre parce que tellement personnelle. Cela dépend de l'argent dont on dispose, des charges familiales, des buts que l'on poursuit, etc... Par exemple, un célibataire n'a pas besoin du même genre d'assurances qu'une personne en charge de trois enfants. Le montant à accorder et le type d'assurances à prendre est à discuter d'abord avec sa famille puis son agent d'assurances que l'on choisira avec soin.

Il est très important de bien s'assurer et de comprendre ce pourquoi on le fait; le bien-être de nos bénéficiaires en dépend. C'est pourquoi madame, vous devez savoir ce que contiennent les assurances dont dispose votre mari ou vous-mêmes. Certains détails sont d'une extrême importance pour votre sécurité advenant un accident, un décès, une séparation, la vente de l'entreprise à laquelle vous collaborez depuis tant d'années. Vous devez de vérifier si vous êtes réellement la bénéficiaire, dans quelle proportion par rapport aux enfants et quel montant vous est alloué. N'ayez pas peur de vous informer. Comme consommatrice, vous avez le droit de vérifier si vos assurances conviennent à vos besoins et si elles vous donnent une protection adéquate en toutes circonstances.

# L'assurance-vie... pas aussi compliquée que l'on croit

## CATÉGORIES D'ASSURANCE-VIE

- » Assurance-vie individuelle
- \* Assurance-vie collective

L'Assurance-vie individuelle est un contrat entre une personne et une compagnie d'assurance-vie. L'Assurance-vie collective, d'autre part, est un contrat entre un employeur (ou un organisme) et une compagnie d'assurance-vie touchant l'assurance d'un groupe de personnes ou, le plus souvent, de salariés. Notre sujet se limite à l'assurance-vie individuelle.

## ON SE PROCURE DES ASSURANCES AUPRÈS DE :

- » **Compagnies à capital social**
- » Compagnies mutuelles

Compagnie à capital :

Entreprise d'assurance sur la vie dont le capital est constitué d'actions et qui est administrée par un conseil d'administration élu en partie par les actionnaires et en partie par les titulaires de polices avec participation.

Compagnie mutuelle :

Entreprise d'assurance qui n'a ni capital social, ni actionnaires. Elle est administrée dans l'intérêt exclusif des assurés. Les titulaires de polices avec participation se partagent la totalité des profits de la compagnie et élisent ses administrateurs.

## PRINCIPAUX GENRES D'ASSURANCE-VIE INDIVIDUELLE

- \* **Assurance temporaire**
- \* **Assurance mixte**
- \* **Assurance-vie entière**

**Assurance temporaire :**

Cette assurance se compare à l'assurance-autonobile ou à l'assurance-incendie. Vous êtes assuré contre un risque (votre décès) pour une période déterminée. Vos bénéficiaires recevront le produit de la police seulement si le décès survient au cours de cette période. A la fin de celle-ci, la police expire et vous n'êtes plus assuré.

Les primes de l'assurance temporaire sont en général moindres que celles de l'assurance-vie entière ou mixte, étant donné que ce genre d'assurance ne comporte qu'une garantie et seulement pour une période limitée. Elle ne comporte habituellement aucun avantage pour l'assuré lui-même, comme une valeur de rachat ou la possibilité d'avances sur la police.

**Assurance-vie entière:** (appelée parfois assurance "ordinaire")

Cette assurance assure la protection financière des vôtres, votre vie durant, avec primes habituellement payables votre vie durant. La somme assu-

rée est versée à votre décès. Elle vous offre diverses modalités de paiement, des primes (annuelles, semestrielles, trimestrielles ou mensuelles). Elle vous garantit de verser à vos bénéficiaires la totalité du montant souscrit à l'assurance. La prime est fixe et d'un montant constant d'année en année, en dépit du fait qu'à mesure que vous vieillissez, le risque de votre décès s'accroît.

Cette assurance vous permet certains avantages, entre autres celui d'emprunter de votre compagnie d'assurance-vie jusqu'à concurrence de la valeur de rachat de votre police ou d'annuler votre police et demander à la compagnie de transformer la valeur accumulée en une rente payable à vous-même.

**Assurance-vie mixte :**

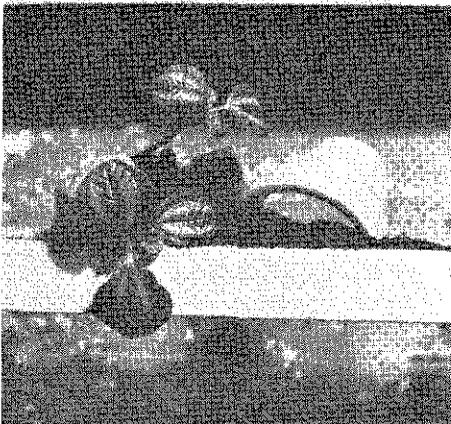
Ceux qui se procurent de l'assurance-vie mixte veulent habituellement accumuler des épargnes à des fins déterminées, soit, par exemple, leurs années de retraite ou encore les études universitaires d'un enfant. La date déterminée est le jour d'échéance de la police. A ce moment là, la compagnie paiera la valeur nominale de la police à l'assuré s'il est vivant. Dans le cas contraire, tout ira au bénéficiaire, lors du décès de l'assuré. Les primes de cette police sont plus élevées que celles d'une vie entière, mais ses valeurs de rachat le sont aussi.

## SAVIEZ-VOUS QUE . . .

- En 1971, (Statistiques les plus récentes) l'espérance de vie des hommes au Québec était de 68.3 ans et pour les femmes de 75.3 ans. Les femmes vivent donc en moyenne 7 ans de plus que les hommes.
- Par rapport au revenu national, les Canadiens possèdent plus d'assurance-vie que les citoyens de tout autre pays, à l'exception du Japon, qui se place au premier rang sous ce rapport.
- Par ses placements, l'assurance-vie a financé au Canada la construction de plus de trois millions d'habitations et plus du tiers de toutes les obligations des compagnies canadiennes.
- Les nouveaux assurés disposent d'une garantie de remboursement intégral dans les dix jours, si, après étude de la nouvelle police, ils estiment qu'elle ne répond pas à leurs besoins et désirent la retourner.
- ◀ A la fin de 1976, plus de 12 millions de Canadiens étaient couverts par de l'assurance-vie, prise indivi-

docilement ou acquise aux ferme»  
d'yn contrat collectif,

- \* A la fin de 1976, l'assurance-vie collective représentait 56.8 pour cent de l'ensemble du portefeuille d'assurance-vie, alors que l'assurance-vie individuelle représentait 43.2 pour cent.
- \* Si le portefeuille global d'assurance-vie à la fin de 1976 était réparti en parts égales entre tous les hommes, femmes et enfants au Canada, chacun détiendrait \$11,030 d'assurance-vie.
- \* Le portefeuille moyen par ménage à la fin de 1976, était d'environ \$36,400 soit le double du chiffre d'il y a dix ans.
- \* Des sommes payées en prestations par les compagnies d'assurance-vie, près des deux tiers vont à des assurés vivants.
- \* On compte au Canada, 169 compagnies d'assurance-vie en activité; 85 canadiennes, 65 américaines, 10 britanniques et 9 de l'Europe continentale.
- \* Vous pouvez souscrire à une assurance sur la vie de votre conjoint, la prime étant payée à même ses revenus personnels. Vous devenez propriétaire et bénéficiaire de la police. A son décès, un montant fixe vous est versé ou une rente annuelle vous est allouée pour un nombre d'années déterminé.
- \* Vu la complexité du monde des assurances, nous aborderons exclusivement ce mois-ci l'assurance sur la vie. En comprenant mieux ses rouages nous serons plus en mesure de faire un choix éclairé parmi les types d'assurances suggérées par les compagnies d'assurances et ainsi répondre à nos besoins véritables. La femme en tant que bénéficiaire, doit être en mesure de comprendre et de vérifier si ses assurances la protègent et lui assurent une sécurité véritable en toutes circonstances.



# UNE FAÇON DE VIVRE

Par : Mariette Duhaime

- "Je te dis que je suis fâchée après mon médecin ! Plutôt que de me prescrire des radiographies ou des remèdes pour mon mal d'estomac, il s'est mis à me faire un sermon sur l'alimentation ! J'avais beau lui demander des pilules, il a refusé net en me disant que je devais changer ma façon de manger ! Je vais aller en voir un autre tout de suite demain !"
- "Bien moi, c'est le contraire ! Le médecin de mon père lui prescrit des pilules à la tonne ! Il en a sept (7) sortes, des bleues, des rosés, des jaunes. . . à avaler le matin, le midi, le soir. Il ne peut plus faire un pas sans apporter sa boîte à pilules ! C'est rendu qu'il a l'estomac tout à l'envers !"

Cette conversation illustre une mentalité fréquente au Québec. Voici quelques statistiques qui nous feront réfléchir sur la situation et qui nous ont fait prendre conscience du malaise dans la consommation des soins chez-nous.

1. saviez-vous que les Québécois sont les plus gros utilisateurs de rayons-X au monde ? 1,068 examens par 1,000 habitants en 1975, donc une moyenne de plus d'un examen par personne en une année.
2. qu'en 1976, il y a eu plus de vingt-cinq millions (25,000,000) de visites dans les cabinets privés et que depuis 1971, les services médicaux ont augmenté de 42.9%. (Réf. "65 à l'heure" du MAS, mai 1978).
3. que les frais hospitaliers représentent 60% du budget santé au Québec.
4. que ce budget en 1976-77 était de deux (2) milliards et demi.

Et pourtant, le Québécois de 35 ans n'est pas plus en forme que le suédois de 60 ans.

Y a-t-il moyen de profiter des soins de santé sans en abuser afin de permettre la baisse des coûts et en vue d'une meilleure santé ? (une des 5 priorités du Congrès AFEAS, août 78).

C'est lors d'une table ronde, réunissant sept (7) femmes dont un (1) médecin et trois (3) infirmières, que s'est engagée une réflexion sur le sujet. Plusieurs éléments de réponse ressortent clairement :

- 1) la formation
- 2) l'éducation
- 3) l'aspect nutrition
- 4) le rôle des départements de santé communautaire
- 5) le rôle de la population

#### La formation

"Moi, je suis une infirmière et je repense actuellement tout mon approche de la médecine. J'ai été formée selon le concept soins de la maladie plutôt que selon le concept soins de la santé. La formation des professionnels et du personnel de la santé doit être réorientée dans une optique globale beaucoup plus vaste qu'antérieurement".

#### L'éducation

La formation-santé devrait faire partie de l'éducation à la base, intégrée au programme scolaire. Ainsi, dès le premier manuel de français, on pourrait remplacer le traditionnel "Luc ouvre la porte" par "Luc mange une pomme". En maths, il y aurait des problèmes tels que : repas riche en calories = minutes d'exercice physique.

#### L'aspect nutrition

L'aspect nutrition est un facteur important d'équilibre santé. "Je réussis difficilement à rééduquer ma famille à manger des fruits plutôt que des pâtisseries au dessert. Hélas, je dois reconnaître que c'est moi qui leur ai donné le goût du sucre. Selon la mode d'alors, dès le berceau, j'ajoutais du sucre ou du sirop de blé d'inde à leur biberon

d'eau ! Je trempais leur suce dans du sucre pour les calmer".

Il faut aussi se départir du mythe : fine cuisinière = gâteaux et desserts.

Dans les diètes amaigrissantes on se prive de pain, de patates et on mange plus de viande. Pourtant la viande contient plus de calories et elle coûte plus cher.

N'est-il pas néfaste comme moyen d'éducation de menacer l'enfant : "Si tu n'es pas sage, tu seras privé de dessert !"

Il faut considérer le rôle du gouvernement pour une saine nutrition. C'est à lui que revient la responsabilité de contrôler sévèrement la préparation et la distribution des aliments : additifs, colorants, qualité... Il faut faire des pressions pour l'élaboration et surtout l'application de lois à cet effet.

Un effort louable à la télévision avec "Participe Action" incite les gens à l'exercice physique. Pourquoi ne pas continuer en ce sens avec la nutrition ?

Le rôle des Départements de santé communautaire

Ce programme pourrait être préparé par nos Départements de Santé Communautaire. Les D.S.C. ont des structures toutes prêtes pour l'information et l'éducation du public en général. Dans une ambiance chaleureuse et sympathique, ils pourraient organiser des rencontres avec animateurs et personnes-ressources où les gens viendraient recevoir de l'information et où ils échangeraient sur leurs expériences maladie-santé.

Combien d'angoisses et de fausses conceptions seraient ainsi évitées. Que d'informations pratiques pourraient être données sous forme de films, diaporamas, démonstrations, brochures, etc... A certains moments déterminés d'avance et à intervalles réguliers, les gens viendraient pour une rencontre sur la ménopause, les soins à domicile, comment combattre le stress, comment maigrir, comment engraisser, combattre l'insomnie.

Il faut réclamer des DSC plus fonctionnels, plus invitants, plus accueillants. C'est d'une nouvelle approche de la médecine qu'il s'agit. Les D.S.C. feraient de la prévention et continueraient la formation amorcée par les médecins avec leurs patients.

#### Le rôle de la population

La population a aussi un rôle à jouer. Prendre sa santé en main, c'est l'affaire de tous et de chacun. En voici quelques exemples : prévenir la constipation en mangeant des fruits et des légumes chaque jour (avec pelure s'il y a lieu), des céréales complètes (genre Ail Bran). Si constipation il y a, boire du jus de pruneaux avant d'aller réclamer des laxatifs chez le médecin.



Si un enfant fait des cauchemars, mouchez-le simplement afin de dégager sa respiration et d'enlever son sentiment d'être pris, bouché, coincé.

S'il y a rhumes et gripes à répétition dans la famille, vérifier le degré d'humidité dans la maison et acheter un humidificateur au besoin. Ceci épargnerait beaucoup de visites chez le médecin et ferait des individus plus en santé.

Lorsqu'un médicament est prescrit, s'informer sur les effets secondaires à prévoir, sur le bien-fondé de continuer avec d'autres médicaments antérieurs, selon le cas. Apprendre à soigner soi-même les petits bobos usuels : piqûres d'insectes, brûlures mineures, écorchures etc...

Que de visites à la salle d'urgence et au bureau du médecin seraient évitées si chacun prenait sa santé en main !... le budget de l'Etat en serait allégé d'autant ! Les individus ne s'en porteraient que mieux.

Des coûts moindres pour l'Etat, des québécois "pétants de santé", ainsi serait atteint cet idéal pour chaque individu et pour l'Etat lui-même, tel que décrit par l'Organisation Mondiale de la Santé : "La santé est un état complet de bien-être physique, psychique et social et non seulement l'absence de maladie et d'infirmité" •

Participant : Estelle Germain, médecin; Ginette Lemay-Trépanier, infirmière; Louise Bouchard, infirmière; Suzanne, Boudreault, équipe psychiatrique; Lucie Lemire, conseil de la culture; Doris Bernard, projet Nutrition Canada — Travail; Marriette Duhaime, animatrice.



# ET L'ÉCONOMIE

Par : Eliane Pelletier

Traditionnellement, lorsqu'il est question d'affaires, d'argent, tout le monde pense que c'est là un domaine réservé aux hommes et que les femmes doivent s'abstenir. Et c'est pourquoi les conseils d'administration des grandes compagnies, des banques et de toutes autres institutions financières ont toujours été l'apanage de nos maris.

Mais, il semble qu'un certain mouvement se fasse là aussi et on voit de plus en plus souvent des femmes détenir des postes importants à la tête de grandes entreprises. Et peut-être est-ce déjà devenu une sorte de snobisme, une preuve à l'appui d'une ouverture d'esprit certaine d'avoir "sa femme" au conseil d'administration.

Dans l'évolution du monde des affaires vis-à-vis le monde féminin, il faut signaler l'expérience faite par la Fédération des Caisses d'Entraide Economique lors de son congrès tenu à Québec, les 14-15-16 et 17 septembre dernier. Le thème

général du congrès était "Des Régionaux Décidés" et le vendredi après-midi était consacré au travail en ateliers. Quatre ateliers se tenaient simultanément et un de ces ateliers titrait : "La femme et le développement économique régional". Plus de 200 délégués, surtout des femmes, ont participé à la discussion qui a suivi les exposés des trois panelistes : Marie Gaudet, femme d'affaires de Farnham, Marcelle Trépanier, maire de Salaberry-de-Valleyfield et Solange Gervais, présidente générale de PAFéas.

Madame Marie Gaudet affirme que déjà la femme dans son foyer joue un rôle dans le développement économique de la région en étant administratrice du budget de la famille. Cette expérience la rend apte à participer au développement économique de sa région de façon plus directe. C'est là une affaire d'audace, selon Madame Gaudet qui ajoute "que la femme devra vain-

cre sa timidité et sa crainte de devoir faire concurrence ou porter paradoxalement ombrage à l'activité de son mari. La maîtrise de soi avec les années, la patience qu'on connaît à la femme, lui feront atteindre au-delà de la maturité la confiance en soi au point qu'elle inspirera confiance aux autres. Cette participation à l'évolution de sa région, la femme la fera pour sa satisfaction personnelle, pour combler un besoin bien compris de devoir s'exprimer, s'extérioriser, par solidarité humaine.

Que ce soit dans le domaine scolaire, municipal, industriel, commercial, artisanal, touristique, rural, la femme a un rôle important à jouer et sa participation est de plus en plus grande".

Pour sa part, madame Marcel Trépanier, rappelle qu'en 1929, le Conseil Privé de Londres avait renversé une décision de la Cour Suprême du Canada sur l'interprétation de l'article 25 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour statuer que le mot "personne" comprenait aussi la femme. Madame Trépanier continue en disant que l'esprit et les séquelles masculinistes disparaissent avec la relève de femmes qualifiées au sein des gouvernements supérieurs. Qu'elles occupent des postes électifs ou nominatifs, leur présence contribue non seulement à favoriser des mesures législatives pour éliminer l'injustice flagrante à l'égard des femmes mais davantage à prouver que la compétence d'un administrateur ne tient pas du fait qu'il est un homme ou une femme mais bien à la valeur intrinsèque de la personne humaine". Par son rôle de maire compétent, éclairé et avisé, madame Trépanier contribue à la croissance économique du Québec, car cette croissance est assimilable à la croissance et au développement des villes.

Madame Solange Gervais note la rareté des recherches sur la femme et l'économie. A part le rapport Bird, Carrefour 75, la recherche de l'AFEAS sur la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise familiale et une importante analyse du Conseil du Statut de la Femme, il n'existe guère d'autres documents sérieux. Madame Gervais s'interroge à savoir pourquoi la femme est absente des directions des structures économiques et répond que historiquement, la femme n'était pas une personne "légalement" et partant, son acti-

(suite page 12)



# AUX ÉTUDES D'UNE MÈRE

**l'expérience de  
Michèle Jean**

Par : Madeleine Howard-Egré

Michèle Jean, historienne et conseillère pédagogique en éducation des adultes, n'est pas une inconnue à l'AFEAS. Depuis 1976, elle a animé différents ateliers de formation et a rédigé plusieurs articles pour la revue de l'Association. Elle a été historienne consultante pour la préparation du volume "Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles..." (1) Et plus récemment, au dernier congrès elle fut invitée à prendre la parole à la table ronde sur "l'autonomie de la femme met-elle en danger la cellule familiale" ? (2)

Auteur de "Québécoises du XX<sup>ème</sup> siècle" (3) Michèle Jean a publié de nombreux articles sur les problèmes de la femme face aux études et au marché du travail et sur l'histoire des femmes au Québec. Elle a participé avec un collectif à la fondation du journal féministe "Les Têtes de Pioche". A partir de 1971, elle a enseigné au département d'Histoire et à la Faculté d'Éducation permanente de l'Université de Montréal où depuis septembre, elle est chargée d'un cours

intitulé "Condition féminine et éducation continue". Conseiller pédagogique en éducation des adultes au Cégep Bois-de-Boulogne depuis 1975, l'une de ses dernières réalisations a été l'organisation et la mise sur pied, avec Suzanne Dumont-Henri, d'un programme d'études collégiales pour les femmes : "Repartir" (4) Cette expérience, elle l'a décrite dans un article paru dans "Les cahiers de la femme", sous le titre de "Quand maman reprend son sac d'école". (5) Le retour aux études après une longue absence, combiné à une vie de famille active, Michèle Jean l'a elle-même vécu quand, en 1966, alors qu'elle avait trois jeunes enfants, elle reprit "son sac d'école".

En octobre dernier, nous avons donc rencontré Michèle et nous lui avons posé quelques questions sur son expérience personnelle de retour aux études et sur le marché du travail. Voici des extraits de notre entrevue.

**Michèle, tu as mis sur pied, au Cégep Bois-de-Boulogne, avec Suzanne Du-**

**mont-Henri, le programme "Repartir". Est-ce que ce programme d'études collégiales pour les femmes qui retournent aux études, tu l'as conçu à partir d'une expérience que tu as vécue ?**

"Oui, à partir de ma propre expérience quand je suis retournée aux études. On a fait l'horaire et l'encadrement à partir de besoins que j'avais ressentis et on a mis sur pied des services que je n'avais pas eu mais que j'aurais aimé avoir. Par exemple, un horaire de 9 h. à 4 h., permettant ainsi aux femmes d'être à la maison à l'heure du souper... En termes d'accueil, ... des sessions où les femmes expriment leurs craintes et leurs attentes... des midi-rencontres où elles échangent leurs difficultés et partagent leurs solutions... En termes d'encadrement, nous avons le cours "Méthode de travail intellectuel", ce que j'appelle leur "boîte à outils"... Nous sommes parties de l'idée qu'une femme aidée dans les premiers mois peut continuer toute seule, n'a plus besoin de support. Le passage de la maison au Cégep, comme de la maison au travail, ça demande un support et je crois qu'elles ont droit à ça car elles ont donné de leur temps pour élever leurs enfants..."

**Et toi le "support" est-ce que tu l'as eu?**

"Je me suis fait mon propre support ! Je me suis fait une structure : j'allais à l'université deux jours par semaine, j'avais toujours la même gardienne (quand Michèle est retournée aux études en 1966, elle avait trois enfants; le quatrième est né quand elle finissait sa licence en histoire), et mon mari m'aidait beaucoup. Quand les femmes retournent aux études c'est surtout des problèmes d'organisation qu'elles rencontrent. C'est souvent la première fois que ces femmes de 35-40 ans soustraient à leur famille du temps pour elles. Ça crée une certaine difficulté qui demande à être partagée car elles se sentent parfois coupables. Ces femmes ont au moins besoin d'une collaboration psychologique du mari".

**Tout en élevant tes enfants et en étudiant, tu as longtemps travaillé à la pige ou à contrat et maintenant tu travailles 4 jours par semaine. Dirais-tu que le marché du travail est mieux conçu pour accueillir les femmes qui y retournent après une longue absence ?**

"Non, pas du tout ! Il n'y a rien pour elles ! Il devrait y avoir des sessions de pré-formation où on

aide la femme à revenir sur le marché du travail. Souvent elles sortent d'un monde où elles ont pratiqué l'amour, la patience et la bonne entente et arrivent dans un monde de compétition et d'agressivité. Elles ont de la difficulté à faire face à ça. Là où l'on s'est donné la peine de créer des sessions de transition, les femmes ont donné d'excellents rendements et les employeurs sont très satisfaits. Il faut aider la femme à repartir".

**Penses-tu que ton expérience en tant que "femme active sur le marché du travail" enrichit ton expérience de vie de famille ?**

"Oh oui, je pense que ça peut être très intéressant avec les enfants. Je trouve que les enfants apprennent beaucoup à prendre des responsabilités, à s'occuper d'eux-mêmes. Forcément on est obligé de leur demander de faire chacun sa part et je pense que c'est une bonne habitude à prendre. Les femmes qui retournent aux études, au début, ont très peur de ce que ça va faire dans leurs relations avec leurs enfants. En général, c'est très positif. D'abord ça fait d'autres sujets de conversations que "range ton linge et ramasse tes affaires !" Elles parlent d'histoire, de sciences politiques, etc... Souvent les enfants aident leur mère dans leurs devoirs et cela les valorise beaucoup. Et puis quand on est très occupé on est forcé d'accepter plus facilement "comment" les enfants font les choses, même si ce n'est pas "notre" façon... Il y a plus de partage et je pense que c'est bon".

**Une des préoccupations de certaines femmes, à part l'insécurité qu'elles peuvent ressentir à retourner aux études ou au travail, c'est de se faire qualifier de "féministe". Toi, Michèle, tu es féministe et tu ne feras pas : à quoi attribues-tu cette peur du mot ?**

"C'est parce que c'est un mot galvaudé. On l'a retenu pour étiqueter des gestes et manifestations plus extrémistes qu'on a l'habitude de vivre. C'est ce que les médias véhiculent. Tandis qu'être féministe dans le fond c'est travailler à améliorer la condition de la femme. Il y a différents points de vue sur la façon de le faire... mais fondamentalement c'est ça la définition du Larousse. Je pense qu'il y a bien des femmes qui ne veulent pas se dire féministes et finalement c'est ce qu'elles font et elles le sont ! Si l'on prend par exemple "la politique d'ensemble sur la condition féminine" (6) on dit au début

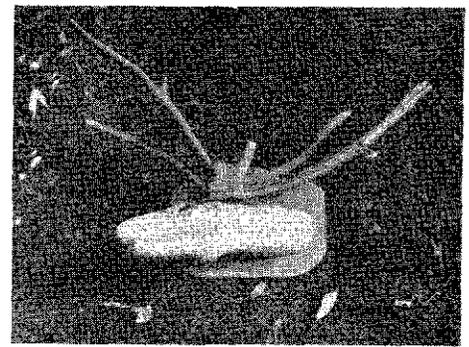
qu'elle est faite dans une approche féministe et que, c'est le temps qu'on démystifie ce mot, qu'on l'utilise pour ce qu'il veut dire : travailler et demander ce que les femmes n'ont pas et devraient avoir. Peut-être que par ce biais, le mot reprendra son vrai sens qui va beaucoup plus dans le sens d'une revendication de nos droits que dans un combat à mort contre les hommes !..®"

- (1) AFEAS, Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles... Montréal, Ed. Quérin, 78.
- (2) Voir le compte-rendu paru à ce sujet dans Femmes d'Ici, oct. 78, vol. 13, no. 2, page 11.
- (3) Michèle Jean, Québécoise du XXème siècle, Montréal, Ed. du Jour, 1974.
- (4) Pour en savoir plus long sur le programme "Repartir", communiquer avec Le Secrétariat pédagogique, Cégep Bois-de-Boulogne, 10555, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal, H4N H3
- (5) Michèle Jean) et Suzanne Dumont-Henri, "Quand maman reprend son sac d'école", Les Cahiers de la femme, Octobre 1978.
- (6) CSF, Pour les québécoises : Egalité et indépendance, "Politique d'ensemble sur la condition féminine", 23 octobre 78.

## Les femmes...

(suite de la page 10)

vite économique s'est vue limitée au budget familial. Avec l'avènement des femmes sur le marché du travail et le changement de certaines lois, Solange Gervais constate : "la loi permet à la femme d'avoir accès aux postes de directions par les grandes portes mais la tradition, les attitudes, les mentalités les rendent souvent étroites ou fermées ! Cela dépend des hommes et des femmes... Des hommes, qui ont peur de perdre leur place ou qui craignent la timidité ou l'inexpérience des femmes ! Des femmes, qui n'osent prendre leur place ou qui ne soupçonnent même pas leur capacité, leur esprit d'initiative et leur sens des affaires; elles demeurent aussi absentes des assemblées annuelles de leur coopérative et autres institutions où elles pourraient participer aux affaires économiques locales et régionales et accéder à des postes de direction". Et non sans à propos, madame Gervais constate que dans les Caisses d'Entraide, il n'y a pas de femme au conseil d'administration de la Fédération, pas plus que dans les caisses régionales et que cette situation se répète à peu près partout. Solange Gervais termine en affirmant que "en ce temps de restructuration régionale, politique, sociale et économique, il y a place pour les femmes : Tous en profiteront !" ®



amusant et

Par : Georgette Douceï

Quand la sculpture sur bois devient trop compliquée, laisse la nature t'inspirer de tout ce que tu peux trouver sur le bord des lacs ou rivières comme les matériaux fournis par les racines, le bois flotté (d'épave), etc... Chaque pièce est façonnée à partir de sa forme initiale et en conséquence est unique. C'est à toi de décider ce qu'elle représente.

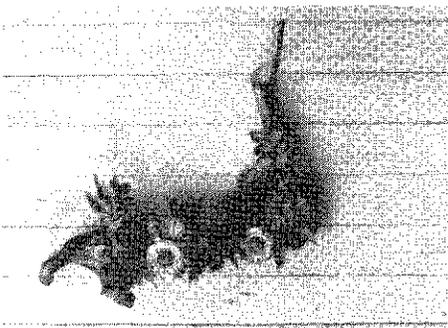
### Préparation du bois

Il faut enlever l'écorce sur toute la surface et le déposer dans un endroit sec et sombre environ 24 heures pour faire sécher les endroits où le sable se serait accumulé.

Nettoies à fond ta pièce de bois, en utilisant une petite brosse et dans les endroits où tu auras de la difficulté à enlever le sable tu peux utiliser un pinceau avec de l'huile de lin diluée (Va d'eau pour % d'huile). Quand ta pièce de bois est bien propre, tu la remets sécher

Tous, hommes, femmes et grands enfants peuvent doler. Chacun peut s'essayer... pour le plaisir de la chose. On s'achète un canif, on déniche un morceau de bois et on commence. Peut-être du "doleur" naîtra-t-il un sculpteur ? Si oui, ce sculpteur devra perfectionner son outil.

Il devra d'abord se renseigner sur les essences de bois à employer. Le chêne et le noyer sont les bois durs couramment utilisés des sculpteurs. Dans les bois mous, le pin blanc et le tilleul ont la préférence des "gens de bois". Le bois de grève, usé par les eaux, en inspire plusieurs aussi.



## décoratif

dans les mêmes conditions, le temps déterminé varie selon la grosseur du morceau (environ un mois dans le cas de la canne fleurie et trois mois pour la tête d'original). Tu peux vérifier si le bois est sec par les extrémités ou en plantant une lame de couteau dans un endroit qui ne se voit pas, si tu ne vois pas suinter l'humidité cela signifie que tu peux continuer les opérations.

### Finition

Commence par bien essuyer avec un linge doux. Si tu veux ajouter des nuances tu peux utiliser du cirage à chaussures de couleur et tu termines avec une, deux ou trois couches de cire en pâte (genre cire à plancher). Tu obtiendras des résultats satisfaisants. Ta pièce de bois est maintenant prête à décorer, laisse aller ton imagination. Bonne chance !

Les pièces réalisées à partir de bois d'épave, montrées sur les photos, sont des créations de Gisèle L. Goyette.

De plus, le sculpteur en herbe devra se munir des principaux outils de sculpture qui se divisent en trois familles : les couteaux aux lames droites, les gouges (outils creusés en canal à bout tranchant et courbe) et les maillets (de la famille des marteaux). Les limes, le papier verre et le vernis complètent la trousse.

Et maintenant, comment s'y prendre ? Il faut d'abord faire le croquis du sujet à sculpter. Ensuite, au moyen d'une gouge, on dégrossit le bois, c'est-à-dire qu'on enlève les gros morceaux qui vont permettre à la forme première d'apparaître. Puis, selon l'idée en tête,



# SCULPTE?..

Par : Franeine Richard-Dallaire

Mon grand-père dolait. Quand il échangeait des propos ou quand il réfléchissait, il dolait. C'est-à-dire que, machinalement, il sortait son canif de sa poche, l'ouvrait, ramassait un rondin de la boîte à bois et le voilà qui commençait à soulever des lanières de bois avec son canif. Lentement, une lanière, deux lanières, trois lanières, beaucoup de lanières tombées sur le sol. Il réfléchissait. Le rondin prenait forme. Grand-père réfléchissait. Il n'y avait plus de rondin, ça ressemblait à un coupe-papier. Mon grand-père pensait. Et hop, déjà l'heure de retourner aux champs. Le coupe-papier gisait par terre, mal dégrossi, sentant bon, offrant sa belle couleur laiteuse de bois frais.

on affine les contours de la pièce, on creuse par ci, on souligne par là : on crée.

On prend un recul pour regarder le travail fini : il y a insatisfaction au coin gauche en haut. On corrige. On se recule à nouveau. On regarde. On corrige encore. On est satisfait. On polit, on vernit ou on cire, toujours selon le type de sculpture en chantier.

Vous avez décidé d'essayer. Vous avez les principaux outils et le bois en main. Tout-à-coup, vous paniquez. Vous avez peur d'attaquer cette pièce de bois si invitante. Pour le premier essai, il est à conseiller de choisir un sujet facile : une planche à pain, un presse-papier, un plateau. Plus vous prendrez de l'assurance, plus vous pourrez imprégner votre sculpture de votre fantaisie, de votre personnalité.

Nous avons beaucoup de sculpteurs renommés au Québec : les Bourgault, Simon Bourbeau, Léo Gervais, Alphonse Paré n'en sont que quelques-uns. Ne vous découragez pas si, dans vos débuts, vous n'arrivez pas à leur cheville; l'important c'est de goûter à la joie unique de créer quelque chose d'unique, à partir de vos mains uniques. C'est là l'essentiel.

Une amie offrait à ses très jeunes enfants cette joie de créer en sculptant : elle leur achetait à chacun une barre de savon la moins chère, leur donnait un simple couteau de table et les laissait travailler avec ces matériaux. Et ses petits sculpteurs adoraient ça. Peut-être pourrions-nous nous joindre à eux !

**Si vous voulez commencer très lentement dans ce hobby, essayez de graver un simple motif décoratif sur un objet de bois à votre choix. Les Hollandais le faisaient sur leurs sabots.**

**Si vous avez essayé de sculpter et que vous avez réussi à réaliser un petit quelque chose, vite, apportez-le à la réunion de votre cercle AFEAS.**

**Si vous vous dites que c'est un passe-temps d'homme parce que ça demande de la force physique, peut-être est-ce le temps de se redire : plus un muscle travaille, plus «l devient fort, plus il a de l'endurance.**

**Si vous hésitez encore, même si vous en avez le goût, c'est que cette idée n'est pas au terme de sa gestation, in attendant, visitons nos expositions de sculpture : nous y palperons l'âme de notre peuple \***

# consommation

## rabais ou solde... c'est pareil

Par : Diane Marcoux (O.P.C.)

Les Fêtes étant passées, vous devriez pouvoir vous reposer, du moins le temps de renflouer votre gousset. Malheureusement, les marchands n'ont nullement l'intention de vous laisser ce loisir, car les périodes creuses ne sont pas très rentables pour eux. Comment "apâter" les clients éventuels ? Par des super-ventes à rabais évidemment.

Est-ce avantageux d'acheter des articles mis en solde ?

Il vous appartient, sans contredit, de déterminer si vous avez besoin de l'article désiré. Partant de cette affirmation, il est évident que certaines ventes à rabais peuvent vous permettre de faire des économies...

- si le produit est vraiment offert à un prix plus bas qu'à l'accoutumée, mais qu'il n'a pas subi de modifications au niveau de sa qualité et de sa durabilité;
- si vous pouvez vous prévaloir de la garantie usuelle et du service après vente.

Y a-t-il une loi qui régit le secteur des ventes à rabais ?

La loi relative aux enquêtes sur les coalitions (fédérale) contient des dispositions se rapportant à la publicité, à la promotion et aux pratiques commerciales trompeuses. Ainsi, il est interdit d'annoncer à un prix d'occasion (prix de vente) un produit que l'annonceur ne peut fournir en quantité raisonnable. En d'autres termes, **si le produit n'est pas disponible chez le marchand quelques jours seulement après qu'il l'a annoncé en solde, demandez-lui :**

- qu'il vous remette une note indiquant que vous pourrez vous procurer le produit annoncé en solde à ce même prix d'occasion dès qu'il en aura en disponibilité;
- ou qu'il vous fournisse un produit équivalent ou de qualité supérieure à celui annoncé au prix d'occasion.

Si vous n'obtenez pas de résultats, adressez une plainte écrite au ministère de la Consommation et des Corporations. Il vous sera naturellement plus facile de justifier vos allégations si vous avez noté la date, l'heure et la station qui a diffusé la réclame à la télé ou à la radio ou encore si vous avez gardé l'annonce parue dans le journal.

Rappelez-vous aussi que d'après la loi précitée, **on ne peut vous vendre un produit à un prix supérieur à celui annoncé.** En outre, *si deux prix figurent sur un produit*, son emballage, son enveloppe ou sur quelque chose qui sert de support au produit pour l'étalage ou la vente, **le produit doit être vendu au plus bas des deux prix.**

Comme dans le cas précédemment énoncé, si vous avez une plainte à formuler, il est préférable de vous adresser d'abord au gérant puis, si vos démarches sont infructueuses, d'écrire au ministère de la Consommation et des Corporations.

L'après-vente...

Sachez qu'il n'y a aucune disposition dans la Loi de la protection du consommateur qui oblige un marchand à vous remettre une note de crédit, à échanger un article ou à vous rembourser. En fait, c'est par souci de garder leur clientèle que les grandes chaînes de magasins ont opté pour ces accommodements. Dans le cas particulier d'un article trouvé défectueux, souvenez-vous qu'il ne faut détacher aucune étiquette et qu'il est important de rapporter l'article dans les plus brefs délais, en ayant soin de vous munir de votre facture et de votre garantie s'il y a lieu. Exiger qu'on vous rembourse s'il n'en reste plus. Si le marchand ne veut rien entendre, exposez votre problème par écrit au fabricant (de préférence par courrier recommandé) et faites parvenir une copie de votre lettre au marchand. En dernier recours, adressez-vous à la Cour des petites créances si votre achat ne dépasse pas \$400.00.

## éducation et nutrition

Par : Marie-Claire Lesage

Mme Marie-Claire Lesage, adjointe provinciale au comité des arts ménagers, participait à deux jours de conférence sur l'éducation en nutrition, organisés par Santé et Bien-être Canada, qui se tenaient en octobre dernier à Ottawa. Voici un résumé de ce qui s'y passait.

La rencontre débuta avec neuf conférenciers qui se sont succédés sur l'estrade. Ces conférences ont toutes été données en anglais, même celle de Mme Louise Lambert-Lagacé, seule francophone du groupe. Heureusement, il y avait la traduction simultanée.

Après les conférences, six ateliers se sont formés : l'industrie alimentaire, les services alimentaires, les média d'informations, le système scolaire, les professionnels de la santé, le gouvernement. Dans ces ateliers, l'anglais était la langue de travail. Les ateliers ont tenté d'ébaucher un programme en nutrition qui engloberait le système scolaire, les mass-média, le caractère régional des habitudes alimentaires, la restauration qui occupe une place de plus en plus importante, les professionnels de la santé plus ou moins conscients de l'importance d'une bonne alimentation, les législations du gouvernement et le discernement des consommateurs.

A la suite des ateliers, le Dr. John Quelch de l'université de Western Ontario donna une conférence d'une heure au cours d'un déjeuner causerie (en anglais et sans traduction) sur une stratégie pour la mise en place d'une politique alimentaire.

(suite de la page 14)

Prenez vos précautions !

— Avant d'acheter, vérifiez toujours, principalement dans les petits magasins, s'il y a des affiches (elles sont généralement apposées près de la caisse enregistreuse) spécifiant qu'aucun échange ou remboursement ne sera consenti.

La conférence s'est terminée par une plénière où deux heures ont été consacrées à la révision des recommandations des ateliers (traduction simultanée); en voici quelques-unes :

- 8 média d'information — partager la responsabilité d'information avec des spécialistes en nutrition.
- 8 industrie alimentaire — recourir à des conseillers en nutrition, secteur multidisciplinaire.
- 8 services alimentaires — représentation des consommateurs, bonne qualité des aliments.
- \* système scolaire — éducation en nutrition, programme dès la première année.
- \* gouvernement fédéral — agent de coordination, information auprès des professionnels et du public, collaboration avec l'industrie alimentaire, établissement d'une politique alimentaire.

Un conseil provisoire fut établi, il devra compiler et mettre en marche ces diverses recommandations.

Il faut noter que seul le Québec avait déjà une politique alimentaire bien organisée grâce au docteur Madeleine Blanchet. A plusieurs reprises, il fut mentionné que le Québec servait d'exemple dans le domaine.

Toute la documentation et les rapports des conférences étaient en anglais seulement. Il a fallu demander des copies françaises qui nous seront envoyées par la poste. C'est bien malheureux d'être obligé de demander comme si c'était une faveur ce qui devrait nous être remis de droit •

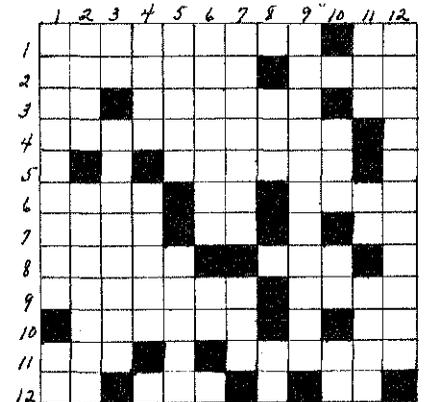
— Ne vous contentez pas d'une assurance verbale; demandez au marchand qu'il vous indique les modalités d'échange ou de remboursement sur votre facture, si ce n'est déjà fait.

— Enfin, si on vous remet une note de crédit, n'oubliez pas de vérifier sa période de validité »

Cette chronique vous a été présentée par votre revue en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

## problème no 13

Par : Yvette Beaudry



### HORIZONTALEMENT

- 1—Comité qui fait connaître l'AFEAS — métal précieux.
- 2— Commencement — étable à porcs.
- 3— Sodium — beaucoup inférieure à la taille moyenne (fém. plur.) — Trans-Canada.
- 4— Jaunisse — nouveau.
- 5— Résine aromatique.
- 6— 'Côté d'un corps — mot d'enfant — une si grande quantité.
- 7— Mammifère d'Amérique tropicale à mouvements lents — conjugaison — art. simple.
- 8— Réseau de fils entrelacés — roue à gorge d'une poulie.
- 9— Parera — sorte de petit citron.
- 10— Singes d'Amérique du Sud — pron. indéfini.
- 11— Seule — qui n'est pas allumé.
- 12— Saint — homme ignorant — pronom neutre anglais.

### VERTICALEMENT

- 1— Avancée d'une masse de terre dans la mer — usagers.
- 2— Dans une vallée de haute montagne versant abrité du soleil — au rugby faute commise par un joueur envoyant le ballon de la main ou du bras vers les buts adverses (2 mots).
- 3— Baryum — attachement opiniâtre à une idée.
- 4— Planète — ce qui vient après une chose déjà connue.
- 5— Fils de Dédale — conformément à.
- 6— Femelle du chien — note.
- 7— Demie de aérien — grande voiture automobile — demie de asexué.
- 8— Dans la rosé des vents — pron. pers.
- 9— Indispensable (fém.)
- 10— Tenta — paresseux — deux.
- 11— Terme au tennis — nouvelle lune — relief d'importance variable.
- 12— A l'AFEAS, on compte beaucoup sur ce comité, principalement en septembre.

# aller-retour

Par : Lise Girard-Leduc

## RECRUTEMENT À L'AFEAS

Nous comptons, au 30 novembre 1978, 25,560 membres enregistrés au siège social comparativement à 23,460 à la même date l'année dernière. C'est donc dire que le comité de publicité-recrutement a bien travaillé. Merci à toutes les responsables locales, régionales et provinciales. . . Leur tâche était d'autant plus difficile que la hausse de cotisation fut difficilement acceptée à certains endroits. Encore un petit effort et nous atteindrons peut-être le 37,000 ?

## ABONNEMENT À LA REVUE

Les non-membres de l'AFEAS désirant dorénavant s'abonner à "Femmes d'ici" devront déboursier \$5.00 pour 10 numéros. L'augmentation rapide des frais d'impression et surtout d'expédition nous force à adopter ce nouveau tarif.

## EXPÉDITION DES REVUES AUX MEMBRES

Le secrétariat général s'affaire présentement à monter le fichier de tous les membres ayant payé leur cotisation à date. Certains membres recevront dès janvier leur revue à domicile (nous commencerons par les premiers enregistrés). Le fichier devrait être complété pour l'expédition de février. Les membres de 1978-79 recevront donc leur revue jusqu'en janvier 1980.

## UNE ASSOCIATION DE FEMMES COLLABORATRICES

Le comité de l'AFEAS sur la femme collaboratrice, après une sérieuse réflexion sur les possibilités de poursuivre le travail sur ce dossier malgré l'épuisement des subventions en mars 1979, présentait au conseil d'administration de novembre une recommandation visant à assurer la continuité du projet. En effet, le comité recommandait d'entreprendre des démarches en vue de créer une association de femmes collaboratrices. Le conseil d'administration a adopté cette recommandation.

Quand on pense que la seule publication de la brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires" a donné lieu à la réception de plus de 300 lettres de femmes ou hommes intéressés, il est facile de

conclure qu'il existe un réel besoin de regroupement. En réalité, les femmes collaboratrices sont isolées, sans voix autre que celle de l'AFEAS. D'autre part, l'AFEAS a beaucoup d'autres préoccupations et ne peut consacrer tout son temps à ce dossier. Si les femmes collaboratrices formaient leur propre association, on croit qu'elles seraient davantage en mesure de revendiquer leurs droits.

Lucie Lussier, coordonnatrice du projet, et Lucille Dazé-Kearney, assistante, travaillent donc présentement à établir des contacts avec les personnes intéressées. Des lettres ont été envoyées aux personnes dont nous possédions les adresses et nos animatrices régionales ont été informées de notre désir. Si vous connaissez des femmes intéressées au projet de former une association de femmes collaboratrice, n'hésitez pas à nous communiquer leurs noms. Il nous fera plaisir de les rejoindre pour leur expliquer les objectifs poursuivis.

## NOMINATIONS

Le moins qu'on puisse dire, c'est que plusieurs de nos membres actifs de l'AFEAS, se font de plus en plus valoir; la preuve, voici quelques nominations récentes :

- **Lucie Marchesseault-Lussier**, vice-présidente provinciale vient d'être nommée au conseil d'administration de la Fondation Québécoise d'éducation économique. Cette Fondation se préoccupe d'éducation économique, plus particulièrement dans les écoles.
- **Marie-Paule Guin**, présidente de la région de Nicolet, a reçu le trophée de la déesse Gérés au Bal des Moissons. Il s'agit d'un concours organisé par le comité régional de l'Agriculture.
- **Marie-Ange Sylvestre**, responsable provinciale du comité d'éducation et vice-présidente de la région de Joliette, fut nommée la personnalité de l'année à Berthier. Marie-Ange avait été présentée par l'AFEAS. Elle fut choisie lors d'un Banquet réunissant 400 personnes appartenant à plusieurs organismes. Ce concours existe depuis 12 ans et c'était la première fois cette année qu'on désignait une femme.

# aller-retour

## Visites des régions

Les membres de l'Exécutif provincial ont visité à date plusieurs régions AFEAS. La représentante de l'Exécutif rencontre habituellement les membres du conseil d'administration de la région, participe à la réunion du conseil et discute avec elles de leurs besoins régionaux ainsi que des principales difficultés rencontrées. Suite à ces visites, l'Exécutif préparera une évaluation globale et fera ses recommandations au conseil d'administration en vue d'améliorer le fonctionnement de l'AFEAS.

## Mémoire

Solange Gervais, présidente, et Lucille Bellemare, conseillère, présentaient, le 31 octobre dernier, un mémoire au Ministère des transports dans le cadre de sa consultation sur la sécurité du transport scolaire et inter-urbain. Le mémoire avait été rédigé par Lise Houle, documentaliste, à partir des résolutions déjà adoptées par l'AFEAS. Vous pouvez vous le procurer au secrétariat de votre région.

## Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration provincial se réunissait les 28 et 29 novembre dernier à Montréal. Malgré la mauvaise température, les 13 régions étaient présentes. Le conseil, en plus d'étudier les différents rapports, a consacré une large partie de sa réunion à l'étude du rapport "Pour les québécoises : égalité et indépendance". D'ailleurs, suite à cette étude, Christiane Gagné, vice-présidente, a préparé un document sur les réactions de l'AFEAS face au rapport. Vous pourrez lire ces réactions dans la publication de février «

# question

Par : Solange Gervais

Pourquoi l'Aféas s'est-elle désaffiliée du C.O.F.C.C.? (Comité des Organismes Féminins Catholiques du Canada)

Le C.O.F.C.C. a été fondé en 1963 par Mme Germaine Goudreault alors présidente de l'U.C.F.R. (Union Catholique des Femmes Rurales) (1) et cofondatrice de l'Aféas. L'objectif était de créer un organisme qui permettrait à des francophones d'être déléguées à l'U.M.O.F.C. (Union Mondiale des Organismes Féminins Catholiques) comme membre de plein droit. Cette structure a permis à une francophone de ces organismes affiliés d'être déléguée au Conseil d'administration de l'U.M.O.F.C. à tous les quatre ans en alternant avec les anglophones et d'avoir une déléguée officielle à tous les quatre ans au Congrès général mondial. L'Aféas a toujours envoyée des observateurs à ce congrès.

L'Aféas a fait beaucoup pour le C.O.F.C.C. en lui fournissant présidente, secrétaire, conseiller moral et local mais maintenant elle désire de par la volonté du Conseil d'administration, se désaffilier du C.O.F.C.C. et entreprendre les démarches pour devenir membre de plein droit à l'U.M.O.F.C. et ainsi avoir droit à des déléguées.

Il n'y aurait plus pour nous de structures intermédiaires pour expédier nos offrandes. Nous continuerons, en mars surtout, à sensibiliser nos membres à la condition féminine des autres femmes du monde. Nous organiserons la journée de prières et nous expédierons nos offrandes recueillies le 25 mars, et lors des congrès régionaux et provinciaux. Pour les membres il n'y a donc aucun changement !

(1) L'U.C.F.R. était membre correspondant à l'UMOFCC depuis 1959.

# desjardins



mouvement  
des caisses populaires  
desjardins

LA COOPÉRATION EN ACTION

**desjardins:**

des caisses populaires enracinées dans tous les milieux, autant de centres d'échanges profitables entre épargnants et emprunteurs

des institutions d'assurance-vie, d'assurance générale, de fiducie, de crédit industriel, d'investissement...

autant de ressources, résultat de l'action commune de 3.5 millions de membres, au service de chacun et de la collectivité québécoise

LA CAISSE POPULAIRE  
DESJARDINS

**C'est  
profitable...**  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

# les manchelles

Par : Annette V. Legault

## POLITIQUES POUR LA NOURRITURE POUR BÉBÉ

Certains gouvernements, sociétés multinationales et membres de profession médicale s'acharnent contre l'allaitement et font une propagande, commerciale et autre, du lait en poudre pour bébé.

D'après des enquêtes sérieuses menées dans les pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie, les hôpitaux donnent en cadeau aux nouvelles mamans, toute une provision d'échantillons de lait en poudre. Les mères désireuses de faire le mieux possible pour leur enfant, abandonne l'allaitement pour ce qui "leur semble être meilleur".

Or, dans presque tous ces pays, l'eau potable n'est pas toujours disponible et la possibilité de faire bouillir l'eau ou de stériliser les biberons est presque inexistante. Par conséquent, l'enfant est presque toujours atteint de maladie gastro-intestinale, de sous-alimentation en protéine, son immunisation aux maladies est fortement réduite et il en meurt souvent. Ici même, beaucoup d'entre nous ont eu affaire à des médecins ou à des infirmières nous incitant on ne peut plus, à abandonner l'allaitement. Bien sûr, c'est moins déroutant de nourrir les bébés au biberon en pouponnière que s'occuper des femmes qui veulent allaiter. Toutes les femmes ne veulent pas allaiter mais celles qui le désirent se laissent-elles influencer par les insinuations tenaces des producteurs de lait en poudre. Ceux-ci ne vont-ils pas jusqu'à dire "lorsque l'offre ne suffit pas à la demande, leur produit vient à la rescousse et qu'il est presque le meilleur pour le bébé."

De nombreuses protestations se sont élevées depuis 1974 contre le lait en poudre. La lutte continue surtout pour les bébés des pays du tiers-monde. Plusieurs pays sont entrés dans cette lutte pour la survie entre autre de 5,000 bébés qui chaque année meurent au Venezuela (statistique de 77).

Plusieurs gouvernements ont analysé la situation dans leur pays respectif et restreignent la disponibilité du lait en poudre pour bébé. Et pourtant, les mêmes compagnies continuent leur propagande.

Dans les pays industrialisés, les femmes ont été trompées depuis des dizaines d'années. Notre devoir est d'aider et d'informer les femmes des autres pays de la domination que les systèmes économiques peuvent exercer, surtout lorsqu'il s'agit de la santé.

(Bulletin du Centre d'information et de référence pour femmes, novembre 78)

## ENFANTS EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

Lors du 16e congrès de l'enfance exceptionnelle, le ministre Jacques-Yvan Morin a rendu publique la politique d'intégration des enfants qui sont victimes de certains handicaps physiques, de difficultés d'apprentissage ou de légères déficiences. Ces enfants

qui sont actuellement tenus à l'écart des autres, relégués dans des classes spéciales sans que leur état ne le nécessite vraiment constituent 8.2% de la clientèle scolaire. Pour eux, ce sera la fin de la marginalisation.

C'est aussi l'amorce d'une philosophie axée sur une conception plus humaine des enfants et l'annonce d'une réforme plus profonde encore. Nous verrons sans doute disparaître les classes "fortes", "moyennes" ou "allégées" dans lesquelles les élèves se retrouvent après une évaluation souvent arbitraire.

Certains enfants souffrant de graves handicaps physiques ou de troubles mentaux sérieux continueront d'apprendre dans ces classes spéciales. Plus de 40,000 autres seront sortis de ces presque "ghettos" où on les maintenait pour des avantages alloués à ces services spéciaux. Ce n'est qu'avec de la patience et des méthodes de prévention que l'on évitera que d'autres cas prennent le chemin des classes marginales.

Les commissions scolaires auront une bonne marge d'autonomie mais elles seront obligées de conseiller les parents chaque fois qu'on songera à orienter un enfant vers une classe ou un régime scolaire spécial.

Il est prévu que les études pourront être prolongées jusqu'à 21 ans dans certains cas. Les enseignants qui recevront des enfants handicapés bénéficieront de mesures d'appui, les ratio en vigueur dans le système de l'enfance inadaptée seront transposés dans les classes régulières.

Le projet prévoit aussi l'élaboration de programmes spéciaux, de matériel pédagogique spécialisé et d'instruments d'évaluation susceptibles non pas d'étiqueter arbitrairement les élèves mais d'aider le personnel enseignant à les faire progresser à partir de leurs points forts.

(Réf. : La Presse,, article de Lysianne Gagnon)

## LE POUVOIR DES LETTRES

Un membre de l'AFEAS écrivait récemment une lettre ouverte à "la Terre de chez-nous", dans laquelle elle faisait état des difficultés des femmes collaboratrices qui, sans salaire, contribuent à l'entreprise, en plus de leurs tâches d'épouse et de mère.

Un député a repris le sujet à la Chambre des Communes, il s'en est servi pour préconiser un salaire aux mères qui demeurent à la maison, "au lieu d'aller sur le marché du travail". Cela n'était peut-être pas le point de vue de notre consoeur de l'AFEAS, mais cela a tout de même servi à ce que l'on attire l'attention des députés sur la situation des mères, et sur celles des femmes collaboratrices. Ce que peut faire une lettre... (Réf. : Débats de la Chambre des Communes, juin 78)

N.B. : Merci à Lucie Lussier pour cette collaboration.

# Bouquin

## le marché de l'angoisse

Par : **Thérèse Bastrash**

L'auteur du livre "Le Marché de l'angoisse" n'est pas qu'un simple écrivain ou journaliste; il sait de quoi il parle lorsqu'il aborde le problème de l'emploi systématique des médicaments pour soulager l'angoisse. Médecin et toxico-pharmacologue, il a déjà écrit deux livres sur le sujet qui lui ont valu pas moins de quatorze procès avec les industries pharmaceutiques. Rassurons-nous tout de suite, les quatorze procès furent autant de succès pour cet "empêcheur de droguer en rond". Ses livres, y compris son plus récent, "Le marché de l'angoisse", constituent des charges accablantes envers le pouvoir médical et para-médical. Dans ce dernier ouvrage tout particulièrement, l'auteur s'attaque à ceux qui vivent de l'angoisse tout en faisant mine de vouloir y remédier : "il est logique que ceux qui font carrière de soigner l'angoisse n'aient pas tellement envie de scier la branche sur laquelle ils sont perchés". (Henri Pradal).

Mais il ne faudrait pas non plus demander au corps médical de régler tous nos problèmes et d'annihiler totalement l'angoisse qui, par ailleurs, est essentielle à l'individu pour aller de l'avant : "la suppression de l'angoisse exclut l'individu de la communauté sociale ou le transforme en mammifère dénaturé. L'exagération de l'angoisse débouche sur la pathologie et engraisse les professionnels de la chimie, de la magie et du verbe". (Henri Pradal).

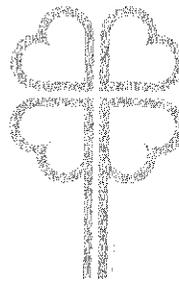
Force nous est devant cette situation de nous ré-approprier notre santé. L'AFEAS s'en inquiète à juste titre et tente de parfaire notre connaissance en ce domaine afin de rendre les femmes plus autonomes en matière de santé (ces dernières sont en effet les plus grandes consommatrices de soins et de médicaments). Il est certainement plus utile d'augmenter nos connaissances sur la santé et de chercher à modifier et à assainir notre milieu et notre mode de vie que de nous fier à l'amélioration de la qualité et de la quantité des soins médicaux. Il ne fait aucun doute que l'existence d'une réelle information sur les intérêts économiques qui conditionnent le marché de l'angoisse amènerait une prise de conscience et une prise en charge par l'individu de sa propre santé.

Et c'est exactement ce que fait Henri Pradal lorsqu'il viole le tabou du silence qui entoure "l'establishment" médico-pharmaceutique e

Pradal, Henri, *Le marché de l'angoisse*, Ed. du Seuil, Paris, 1977, 169 p.

P.S. : Dans la même veine, je vous suggère "Némésis médicale" de Ivan Illich, Ed. du Seuil, 1975; "Demain la santé", de Yanick Villedieu, avec postface de Fernand Séguin, Ed. Les dossiers de Québec Science, PUQ, 1976.

# Babilard



quand le  
coeur et  
la tête sont  
en affaires

Par : **Lucie MarchessauEt-Lussier**

Plus de 300 demandes venant d'un peu partout, confirment la justesse de l'intuition de l'Aféas au sujet des femmes qui travaillent avec leur mari dans de petites entreprises.

Un rapport de cette recherche est paru en septembre 76 intitulé : "la femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif". Ces femmes elles existent : elles sont plus de 26,000 au Québec. C'est pour répondre aux questions qu'elles se posent que l'Aféas a préparé cette petite brochure de 48 pages intitulée "Quand le coeur et la tête sont en affaires". Voici quelques extraits des lettres reçues.

*... car je travaille au foyer et en même temps 8 heures à notre petit commerce, ce qui me demande beaucoup de sacrifice et de fatigue.*

**J. L. Grand-Mère**

*... cette étude m'intéresse car je suis une femme collaboratrice. Je profite de l'occasion pour vous féliciter et vous encourager à continuer à renseigner les femmes et à défendre leurs droits. Merci et continuez.*

**M. L. Deux-Montagnes**

*... mon mari a une porcherie et je participe à tout ce qu'il fait. Pour cela, j'aimerais lire votre brochure.*

**Mme C. Aneienne-Lorette**

*... Je travaille depuis 5 ans à temps partiel avec mon mari dans notre petite entreprise et j'aimerais avoir de plus amples renseignements sur la situation des autres femmes qui sont dans la même situation que moi.*

**Mme C. L. Ste-Rosé**

*... J'ai travaillé pendant 24 ans et 3 mois dans son commerce, nous étions mariés suivant un contrat de séparation de biens. Je me suis donc retrouvée un bon matin, il y a 5 ans, veuve et littéralement dans la rue à 43 ans. Il avait fait un testament : parts égales à nos 6 enfants. Il m'avait complètement déshéritée et j'avais toujours travaillé pour lui sans aucun salaire, je m'attendais si peu à cela que j'ai encore de la misère à croire ce qui m'est arrivé. Je n'avais même pas le droit d'habiter un des cents logis qu'il possédait à son décès ®*

**M. C. B. Montréal**

